

Actualité nationale - initiative

→ Bilan, 18.06.08, LES LOTERIES REDISTRIBUENT LEURS GAINS. LES CASINOS AUSSI, MAIS SANS SE VANTER, p. 22

En 2007, la Loterie Romande a attribué 49,7% de ses recettes à l'utilité publique. Quant aux casinos, ils ont versé 52,9% de leurs revenus sous forme d'impôt à la Confédération et aux cantons.

Par Cyril Jost

Dans la guerre qui oppose les loteries publiques aux casinos, il y a un refrain connu: les opérateurs privés manquent de transparence, s'en mettent plein les poches et ne rendent pas assez à la collectivité. A la mi-juin, les résultats 2007 des casinos et de la Loterie Romande sont tombés. Et les chiffres semblent indiquer le contraire.

L'an dernier, la Loterie Romande a attribué 176 millions à l'utilité publique. Ce montant, en baisse de 8% par rapport à 2006, représente le bénéfice net de l'institution, sur un revenu total de 354 millions. Au final, cela donne un ratio de redistribution des recettes de 49,7%, le reste correspondant aux frais de fonctionnement de l'organisation.

15 millions de provisions

Quant aux casinos, ils ont reversé en moyenne 52,9% de leurs revenus sous forme d'impôt. Certaines maisons de jeu sont même taxées à 60%, comme le Casino de Mendrisio ou le Casino Barrière de Montreux.

La majeure partie de ces prélèvements (84%) part à l'AVS, le reste revient aux cantons. Genève, par exemple, touche 20 millions par an grâce au seul Casino de Meyrin. En plus, certains casinos soutiennent de leur propre initiative des institutions locales (le Casino de Montreux a ainsi versé 1,2 million de dons cette année).

L'équivalent alémanique de la Loterie Romande, Swisslos, affiche un ratio de redistribution des revenus de 65,2%, soit 15% de plus que son homologue romand. Pourquoi cette différence? «Les jeux que nous exploitons demandent plus de personnel car les points de vente sont dans des cafés-restaurants», explique Jean-Luc Moner-Banet, directeur général de la Loterie Romande. Si vous voulez nous comparer avec Swisslos, il faut regarder le ratio par habitant.» En effet, la Loterie Romande redistribue 98 francs par habitant, contre seulement 62 pour Swisslos.

Reste que les frais de fon-

ctionnement de la Loterie Romande soulèvent des questions. Le montant attribué à l'utilité publique en 2007 est à peu près équivalent à celui de 2003, alors que le revenu des jeux a augmenté de 46 millions en quatre ans. Où est passé tout cet argent? «Nous avons constitué des provisions exceptionnelles de 15 millions, au cas où nos bénéficiaires devraient chuter ces prochaines années», explique Jean-Luc Moner-Banet. Pour le reste, il invoque d'«importants amortissements dans l'informatique et le mobilier» et divers nouveaux projets de jeux coûteux.

Initiative populaire

Une chose est sûre: la Loterie Romande a investi des moyens colossaux pour se battre contre la Commission fédérale des maisons de jeu, qui veut lui interdire l'exploitation de la machine Tactilo dans les bistrot.



Pour sauver les 100 millions de francs annuels issus de ce jeu, la Loterie Romande et ses partenaires dépensent environ 1 million par an en frais de justice.

Ils ont également lancé une initiative populaire à 3 millions, «entièrement financée par le Sport Toto» précise Jean-Luc Moner-Banet. Objectif de l'initiative: renforcer les loteries cantonales et augmenter les impôts sur les maisons de jeu privées. «Les casinos rapportent 150 millions par an à leurs actionnaires, on pourrait leur prendre 50 millions de plus», estime Jean-Luc Moner-Banet. Le débat est lancé. ■

